

PLAN STRATEGIQUE 2021 - 2025



Juillet 2020

Table des matières

Table des matières	1
I. INTRODUCTION	2
II. CADRE STRATEGIQUE	4
Axe stratégique 1 : Information, sensibilisation et mobilisation des communautés et collectivités locales pour la conservation des espèces de flore et de faune menacées.	4
Axe stratégique 2 : Education environnementale en milieu scolaire et communautaire.	Erreur ! Signet non défini.
Axe stratégique 3 : Formation, renforcement de capacités des ONG/OSC en gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité...5	5
Axe stratégique 4 : Renforcement de la protection des Aires Importantes pour la conservation des espèces clés de la biodiversité.....	6
Axe stratégique 5 : Appui aux communautés locales pour l'adaptation au changement climatique.....	6
Axe stratégique 6 : Etablissement de partenariats.	6
Axe stratégique 7 : Mobilisation de ressources financières.....	7
MATRICE DU CADRE LOGIQUE.....	0
PARTAGE DE COÛTS PAR ANNEE ET PAR AXE STRATEGIQUE ...	Erreur ! Signet non défini.

I. INTRODUCTION

Guinée Écologie est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif, créé en 1989, et officiellement dotée d'un agrément en date du 02 Janvier 1990.

L'organisation est fondée sur la vision qui est définie ainsi qu'il suit : « *Un pays où l'homme vit en harmonie avec une nature dont toutes les espèces composant la diversité biologique sont soigneusement conservées et l'environnement protégé dans ses écosystèmes et ses habitats contre les multiples formes de dégradations, avec une participation effective et efficace des populations à la base et le soutien d'une bonne gouvernance dans un environnement politique favorable aux hommes et à la nature* ».

Elle se donne comme mission de « *contribuer à la protection de l'environnement, à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources naturelles en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans d'action favorables au maintien d'un milieu de vie sain et à la sauvegarde des espèces et de leurs habitats au profit des générations actuelles et futures.*»

Les statuts et le règlement intérieur de l'organisation découlent de la vision et de la mission qui sont énoncées ci-dessus. Toute personne de nationalité guinéenne ou étrangère qui accepte de respecter ces statuts et ce règlement intérieur peut adhérer à l'organisation dont la gouvernance est régie par une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et une Direction Exécutive comprenant plusieurs unités techniques de programmes/projets sur l'environnement, la biodiversité, la dégradation des terres, les changements climatiques, et un centre de renforcement de capacités.

Depuis sa création, Guinée Écologie a exécuté plusieurs projets environnementaux allant de la coordination de la préparation du Plan National d'Action Environnementale (PNAE) à l'assistance technique de plusieurs grands projets de gestion des ressources naturelles comme le Programme Régional d'Aménagement des Bassins Versants du Haut Niger et de la Haute Gambie (PRABV-HNHG) financé par l'Union Européenne ou le Programme des Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) financé par l'USAID. En outre, l'organisation a elle-même conçu et produit des projets qui ont retenu l'attention de bailleurs de fonds et qui ont été exécuté à l'entière satisfaction des parties prenantes dont les principaux bénéficiaires.

Durant ces 30 dernières années, Guinée Écologie a réussi à capitaliser l'une des bases documentaires sur l'environnement en Guinée les plus fournies. Ces documents sont mis gratuitement à la disposition des étudiants, stagiaires, enseignants, chercheurs et planificateurs de tous les secteurs de développement en Guinée.

L'organisation a une juste appréciation des efforts faits en Guinée par l'administration publique pour préserver le capital naturel et le cadre environnemental de vie dans le pays. Il y a des efforts certes louables, mais beaucoup reste à faire.

C'est sur sa connaissance de l'état des lieux en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, de son expérience et des leçons apprises sur ces deux sujets, ainsi que des résultats de son auto-évaluation organisationnelle que Guinée Écologie a conçu sa nouvelle stratégie telle que présentée dans ce présent document.

Il s'agit d'une stratégie qui s'aligne sur le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et sur le renforcement des Objectifs d'Aichi (2016-2020), l'organisation optant de se mettre au service des communautés locales en vue de leur apporter sa contribution à leur renforcement de capacités et leur participation effective comme actrices à part entière s'appropriant de la gestion des ressources naturelles et du maintien d'un cadre de vie décent.

Pendant les cinq années allant de 2021 à 2025, Guinée Écologie va se rapprocher davantage des communautés/collectivités locales rurales et urbaines pour, d'une part, les écouter et les informer sur l'importance de protéger l'environnement des diverses pollutions et de préserver la diversité biologique dans toutes ses composantes d'espèces de flore et de faune tout en protégeant leurs habitats naturels, notamment les forêts et les zones humides ; et, d'autre part, les aider à prendre conscience et comprendre l'urgence et la nécessité de se préparer à l'adaptation au changement climatique et à la prévision des catastrophes naturelles.

Liens avec les ODD et le PNDES

(Extraits du PNDES 2016-2020)

Au regard des enjeux environnementaux, *l'objectif stratégique relativement à ce pilier est de promouvoir une gestion durable du capital naturel*. Cet objectif est décliné en trois sous-objectifs (OND5, OND6 et OND7) en lien avec les résultats stratégiques ci-dessous.

Par cet objectif stratégique, le PNDES vise à contribuer à la finalité de la Vision Guinée 2040, intitulée : « des réponses appropriées aux besoins des populations en matière d'habitat et de logement, et un environnement protégé qui garantisse l'avenir des générations futures ».

Relativement au programme 2030, il s'agit pour le PNDES de concourir à l'atteinte des ODD suivants : (i) ODD12 : établir des modes de consommation et de production durables; (ii) ODD13 : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ; (iii) ODD14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Trois (3) résultats stratégiques sont visés dans ce pilier : (i) les ressources naturelles sont gérées de façon rationnelle ; (ii) le cadre de vie est protégé ; (iii) la résilience et l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées.

Liens avec la Stratégie Nationale de la Biodiversité et les Objectifs d'Aichi

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique à travers l'implication et l'engagement de toutes les parties prenantes à tous les niveaux.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique.

But stratégique D : Renforcer pour tous (valoriser et pérenniser) les avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

II. CADRE STRATEGIQUE

La présente stratégie est le produit d'un exercice qui s'est appuyé sur la théorie du changement et suite à diverses consultations/discussions le schéma ci-dessous a été validé.

L'exercice de théorie du changement a été suivi d'un autre exercice portant sur la gouvernance de l'organisation. Ce second exercice s'est basé sur une approche d'auto-analyse des forces et faiblesses qui a permis de définir les orientations que l'organisation doit suivre dans les prochains cinq ans pour une gouvernance améliorée.

Dans le but de renforcer ses capacités pour améliorer ses résultats dans ses domaines d'intervention, Guinée-Écologie (GE) a fait usage d'un outil dit d'Auto-Audit Organisationnel permettant à l'organisation de découvrir ses forces et ses faiblesses et de déterminer les efforts qu'elle devra consentir pour atteindre de meilleures performances. L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration a depuis commis la Direction Exécutive à faire au moins tous les deux ans cet exercice. C'est depuis que l'organisation s'est doté d'un manuel de procédures administratives et financières et s'est soumis à l'audit financier interne. Et par deux fois ces dix dernières années Guinée Écologie a été listée par le PNUD et invitée à un audit institutionnel qui a permis une amélioration substantielle du fonctionnement de l'organisation. Il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la notation. Et pour ce faire l'organisation des axes à suivre pour cette amélioration est présentée dans la directive de gouvernance institutionnelle en annexe.

Axe stratégique 1 : Information, sensibilisation et mobilisation des communautés et collectivités locales pour la conservation des espèces de flore et de faune menacées.

La conservation des espèces de flore et de faune menacées est non seulement inscrit dans le cadre légal et réglementaire de la Guinée à travers le Code Forestier (2017), le Code de Protection de la Faune Sauvage (2018) et le Code de l'Environnement (2019), mais également pris en compte dans le Pilier 4 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui adhère à la vision de la Stratégie Nationale pour la Diversité Biologique 2016-2025, pour la mise en œuvre des objectifs d'Aichi en Guinée visant « une diversité biologique restaurée, conservée, valorisée et utilisée avec sagesse par tous les acteurs, par le maintien des services écosystémiques fournis, la conservation des écosystèmes en bon état, la garantie des avantages essentiels aux générations actuelles et futures de la Guinée ».

Dans la recherche d'un tel résultat, il faut bien sûr compter sur une participation large et effective des communautés/collectivités locales.

Guinée Écologie inscrit dans cet axe stratégique de conduire un projet d'information et de sensibilisation de 5 ans, allant de 2021 à 2025 ciblant des milliers de personnes au niveau local à travers les diverses régions du pays pour sensibiliser sur les menaces qui pèsent sur la plupart des espèces de faune et de flore dans leur aire géographique, ainsi que des mesures idoines à prendre de manière participative inclusive pour réduire, voire enrayer ces menaces. Les activités de l'organisation se construiront autour de partenariats et de conventions avec divers acteurs présents dans les zones d'intervention, en priorité avec les communautés/collectivités locales.

L'organisation ayant travaillé entre autres avec le Programme Régional d'Aménagement des Bassins Versants du Haut Niger et de la Haute Gambie en Guinée durant les années 90, et produit un guide d'éducation environnementale et une bande dessinée largement diffusés dans les écoles à travers le pays a cumulé une grande expérience dans le domaine

d'éducation environnementale. Puis durant la première décennie 2000, elle a bénéficié du renforcement de capacité apporté par le Programme Régional d'Éducation Environnementale (PREE) sous l'égide du Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine d'Afrique de l'Ouest (PRCM).

L'organisation qui a su capitaliser toutes les démarches et tous les outils produits par ces deux grands programmes, se sent assez outillée pour initier et réaliser des activités d'éducation environnementale dans les écoles guinéennes tant en milieu urbain qu'en milieu rural, ce en étroite collaboration avec les services pédagogiques en charge de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire.

Disposant d'outils pédagogiques sous forme de manuels ainsi que de l'ensemble des programmes scolaires en vigueur, Guinée Écologie inscrit dans sa stratégie d'initier et réaliser des activités d'éducation environnementale à travers un projet qui va s'étendre sur la période 2021-2025 et couvrir une centaine d'écoles réparties entre les 4 régions naturelles de la Guinée.

Il s'agira pour les écoles en milieu urbain (Voir Projet en annexe), notamment, de développer chez les élèves outre les bons comportements relatifs à l'hygiène et la santé, le réflexe environnemental responsable et l'engagement permanent à contribuer au maintien d'un environnement décent débarrassé des menaces portées au milieu de vie par les mauvais comportements en matière de gestion des déchets et autres nuisances.

En milieu rural, l'éducation environnementale (Voir Projet en annexe) sera en plus des objectifs d'hygiène en milieu urbain, l'occasion de rapprocher l'attention des élèves à leur milieu naturel immédiat pour leur faire découvrir les merveilles et secrets de la diversité biologique et leur apprendre à reproduire les espèces végétales locales dans la pépinière et le jardin botanique de leur école, et à conserver des échantillons de ces espèces dans l'herbier scolaire local qu'ils mettront en place.

Axe stratégique 2 : Formation, renforcement de capacités des ONG/OSC en gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité.

Les 30 années d'existence de Guinée Écologie ont donné à l'organisation une grande expérience et beaucoup de leçons apprises en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement tant en Guinée qu'en Afrique de l'Ouest et bien d'autres pays au Sud du Sahara. L'organisation a su capitaliser dans sa bibliothèque digitale et sa bibliothèque physique un nombre considérable de documents sur l'état des lieux en matière de diversité biologique et de cadre institutionnel et légal de l'environnement en Guinée et en Afrique.

Ce trésor de connaissances vaut d'être partagé avec tous les acteurs intéressés, en particulier les ONG et autres organisations de la société civile qui souhaitent s'impliquer dans la gestion et l'utilisation rationnelle et responsable du capital naturel du pays ou dans la défense et la promotion et la protection d'un environnement et d'un cadre de vie décent. En effet, sur l'ensemble du pays il y a un besoin crucial d'avoir des acteurs de première ligne bien préparés et outillés pour ensemble avec les structures gouvernementales et partenaires au développement développer et réaliser des projets visant l'amélioration de l'état de l'environnement et des ressources naturelles à travers des actions participatives durables impliquant les communautés locales.

Guinée Écologie possède une importante documentation environnementale pouvant permettre à des ONG/OSC qui le désireraient à maîtriser les approches et les outils nécessaires à leur participation efficace dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement. A cet effet l'organisation met en place de 2021 à 2025 un

programme de formation comportant plusieurs modules couvrant divers centres d'intérêt liés aux ressources naturelles et à l'environnement. Ce programme est offert sur appel à candidature publiée dans les journaux de la place.

Axe stratégique 3 : Renforcement de la protection des Aires Importantes pour la conservation des espèces clés de la biodiversité.

Les aires importantes pour la conservation des espèces clés de la biodiversité se répartissent en plusieurs catégories que sont les Parcs Nationaux, les Réserves de Biosphère, les Réserves Naturelles, les Forêts classées, les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux et les Zones Tropicales Importantes pour les Plantes.

Guinée Écologie a été pleinement impliquée depuis sa création en 1990 dans plusieurs études, analyses et projets relatifs aux aires importantes pour la conservation des espèces clés de la biodiversité. C'est ce qui explique son intérêt de l'organisation à poursuivre l'effort déjà entrepris dans le sens d'une plus grande responsabilisation des communautés locales dans la protection de ces aires clés. Déjà des associations locales de conservation de la nature encadrées par Guinée Écologie ont été mises en place dans certaines zones du pays. Le défi à relever étant de maintenir ces associations de manière pérenne et de leur faire jouer le rôle de gardiennes du capital naturel local.

Guinée Écologie, sur la base de l'expérience acquise à travailler avec les communautés locales et les structures gouvernementales chargées des ressources naturelles, en plus de la poursuite et du renforcement de certains projets en cours d'exécution dans lesquels elle est impliquée (Voir Annexe), va étudier et mettre en place de nouveaux projets qui contribueront au renforcement de la protection des aires importantes de conservation, avec à la clé les communautés locales comme actrices principales.

Axe stratégique 4 : Appui aux communautés locales pour l'adaptation au changement climatique.

Le changement climatique constitue une menace de dimension planétaire qui se ressent très fortement au niveau local avec ses effets néfastes sur l'ensemble des services écosystémiques que procure la diversité biologique. Les communautés locales ne sont pas toujours ignorantes des facteurs contribuant au changement climatique, mais elles ont bien du mal à savoir et à pouvoir s'y adapter. D'où l'intérêt de Guinée Écologie à entreprendre auprès de ces communautés des activités visant à les aider à se préparer à l'adaptation tout en contribuant à promouvoir les mesures idoines permettant la résilience des écosystèmes.

Un projet dans ce sens définit les activités à entreprendre avec les associations locales de conservation de la nature, partenaires de Guinée Écologie.

Axe stratégique 5 : Établissement de partenariats.

Les partenariats sont indispensables dans la poursuite d'objectifs de conservation. Ces dernières 30 années, Guinée Écologie a largement bénéficié de partenariats multiples qui ont contribué à aider l'organisation à atteindre les buts fixés dans ses activités programmés. Cependant, il faut poursuivre, renforcer et élargir davantage ces partenariats car les besoins en conception et réalisation de projets de conservation sont encore considérables. En tant qu'ONG, Guinée Écologie a de multiples opportunités de négocier et d'établir des partenariats dès lors que l'organisation se sent suffisamment crédible au regard de son profil actuel d'acteur clé de l'environnement au niveau national.

Les partenariats à établir sont deux ordres, national et international. Au niveau national il faut établir des partenariats avec les structures gouvernementales ou privés dont les

activités ont des impacts sur l'environnement et les acteurs non étatiques (OSC/ONG) qui s'intéressent à l'environnement et aux ressources naturelles.

L'intérêt de ces partenariats est de parvenir à mettre en place des facilités de concertation sur les enjeux de la conservation de la nature et de joindre des forces en vue d'agir de manière responsable pour éviter, à défaut réduire, voire compenser les impacts négatifs des activités de développement sur l'environnement. C'est autour de ce crédo que Guinée Écologie entend faire les démarches nécessaires auprès de tous les acteurs concernés en vue de formaliser et soutenir des partenariats durables autour d'objectifs communes « gagnant-gagnant ».

Le projet de renforcement des partenariats de Guinée Écologie s'étendra sur cinq ans (2021-2025) et devrait à terme consolider la visibilité de l'organisation, mais aussi son efficacité dans le montage et la réalisation d'activités d'amélioration de la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement en Guinée.

Axe stratégique 6 : Mobilisation de ressources financières.

La disponibilité de ressources financières est une condition sine qua non de la réalisation de tout projet de conservation. Guinée Écologie en ayant conscience de cela fait de la mobilisation de ressources financières une priorité absolue. A cet effet, l'organisation va développer ses capacités de mobilisation et de gestion financières en participant à des rencontres organisées comme celles qui lui ont déjà été offertes par le PNUD, la MAVIA, BirdLife International et d'autres partenaires. A l'interne, il sera organisé durant les cinq années de la Stratégie 2021-2025 une série d'ateliers destinés aux équipes de l'organisation, parallèlement au développement de concepts et de documents.

MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Axes stratégiques	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Moyen de vérification
Axe stratégique 1 : Information, sensibilisation et mobilisation des communautés et collectivités locales pour la conservation des espèces de flore et de faune menacées	Mobiliser les communautés et collectivités locales pour la conservation des espèces de flore et de faune menacées	1.1 Deux (2) Collectivités locales ont intégrées dans les PDL la dimension biodiversité et changement climatique d'ici à 2024	Nombre de PDL qui ont intégrés la dimension biodiversité et changement climatique	PDL revus
		1.2 Cinq (5) associations locales de conservations locales sont constituées et mènent des actions en faveur de la conservation d'ici à 2025	Nombre d'Associations locales constituées ; Nombre d'actions menées par les communautés locales en faveur de la biodiversité	Rapport de mission ; rapport d'activité des Associations
		1.3 Cinq (5) textes de lois et textes réglementaires sur l'environnement sont diffusés d'ici à 2024	Nombre de textes diffusés	Rapport de diffusion
	Tenir des conférences débats sur les thématiques liées à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes	1.4 2 Conférences sont tenues chaque année sur les thématiques liées à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes d'ici à 2025	Nombre de conférence tenues ; nombre de personnes touchées	Rapport de conférences ; Photos et vidéo de la conférence
	Informées et sensibilisées les populations sur la conservation de la biodiversité et des écosystèmes	1.5 Les populations sont informées et sensibilisées sur la conservation de la biodiversité d'ici à 2022	Nombre d'émissions radios et télé diffusés	Copie d'enregistrement des émissions

	Réaliser des campagnes d'éducation environnementale en milieu scolaire et communautaire	1.6 Les clubs environnementaux sont constitués dans les écoles d'ici à 2020	5 Club environnementaux constitués dans les écoles	Rapport de mission
		1.7 Les clubs environnementaux constitués dans les écoles mènent des activités d'ici à 2023	Nombre d'enseignants formés ; Nombre d'activités menées par les clubs	Rapport de formation ; Compte rendu des activités des clubs
Axe stratégique 2 : Formation, renforcement de capacités des ONG/OSC en gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité.	Renforcer les capacités des ONG/OSC en gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité	2.1 D'ici à 2025, les capacités d'au moins 15 structures ONG/OSC et des services de l'Etat sont renforcées en gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité	Nombre de structure qui ont bénéficié de renforcement de capacité en gestion des ressources naturelles	Rapports de formation
		2.2 Les capacités de 5 personnels de Guinée Écologie sont renforcées	Nombre d'agents dont les capacités ont été renforcées	Rapport de formation
		2.3 GE est doté d'au moins 10 matériels et équipements nécessaires à la réalisation de ses activités	Nombre de matériel et équipements achetés	Matériels et équipements achetés
	Assurer la formation des jeunes diplômés sur les outils et méthodologie en matière de Biodiversité	2.4 cent (100) jeunes ont bénéficiés de la formation sur les outils et méthode liés à l'étude et à la conservation de la biodiversité	Nombre de jeune formés	Rapports de formation

Axe stratégique 3 : Renforcement de la protection des Aires Importantes pour la conservation des espèces clés de la biodiversité	Contribuer à la protection et à la Conservation des Écosystèmes et des Espèces	3.1 Les actions sont entreprises pour la conservation de cinq (5) espèces menacées	Nombre d'espèces conservées	Rapport annuel de GE
		3.2 La liste des KBA et IBA est actualisée	Nombre de KBA et IBA recensés	Rapport de mission
		3.3 D'ici à 2025 au moins deux KBA ont bénéficiés d'action en faveur de leur conservation	Nombre de KBA bénéficiant d'action	Rapport annuel de GE
		3.4 D'ici à 2025, au moins 200 ha de paysages forestiers dégradés sont restaurés	Nombre d'hectare restaurés et protégés	Rapport d'activités
	Contribuer à la planification et à la gestion des aires protégées existantes, voire à la création de nouvelles aires protégées	3.5 Deux (2) aires protégées ont bénéficié d'actions ou ont été créées d'ici à 2025	Nombre d'AP créée ou renforcée	Rapport annuel de GE
	Contribuer à la célébration des journées mondiales en lien avec l'environnement et la biodiversité	3.6 Au moins deux journées mondiales sont célébrées chaque année	Nombre de journées mondiales célébrées	Rapports de célébration
Axe stratégique 4 : Appui aux communautés locales pour l'adaptation au	Lutter contre la déforestation	4.1 cinq cent (500) foyers et 100 fours améliorés sont distribués d'ici à 2024	Nombre de foyers et fours améliorés distribués	Rapport d'activités

changement climatique		4.2 L'agroforesterie est promue au sein des communautés locales d'ici à 2025	Nombres de personnes pratiquant de l'agroforesterie	Rapport d'évaluation
		4.3 L'agriculture durable est pratiquée au sein des communautés locales d'ici à 2025	50 ha de périmètres rizicoles aménagés	Rapport d'activités
	Améliorer les capacités d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique	4.4 dix groupements sont accompagnés dans les activités génératrices de revenus d'ici à 2024	Nombre de personnes ou de groupements accompagnés	Rapports d'activités
Axe stratégique 5 : Etablissement de partenariats	Contribuer au développement de partenariats stratégiques publics, privés et communautaires	5.1 Au moins 10 partenariats sont signés d'ici à 2025	Nombre de partenariat signés	MoU signés
	Renforcer le membership de GE	5.2 La stratégie de membership de GE est élaborée d'ici à fin 2021	Document de stratégie	Document existant
		5.3 Le nombre de membres de GE a atteint 500 d'ici à 2023	Nombre de membres ayant adhéré	Base de données des membres
Axe stratégique 6 : Mobilisation de ressources financières	Développer la stabilité financière de Guinée Écologie	6.1 La trésorerie de fonds propre de GE a atteint 50 000 euro d'ici à 2025	Montant disponible en trésorerie comme fonds propre	Rapport financier ; Audits des comptes
	Elaborés des projets bancables et chercher les financements	6.2 Au moins deux projets sont élaborés et financés chaque année	Nombre de projets financés	Contrats de financement
	Développer une stratégie de communication efficace	6.3 Une stratégie de communication efficace est élaborée d'ici fin 2021	Document de stratégie	Document existant